

ISOALL

fiche technique Giscofix EPDM-Seal

**AGENCE COMMERCIALE
THIERRY LEBRETON**

COUVERTURE - ÉTANCHÉITÉ - FIXATIONS



108 B, AVENUE DU 69^e RI
F 54270 ESSEY-LÈS-NANCY

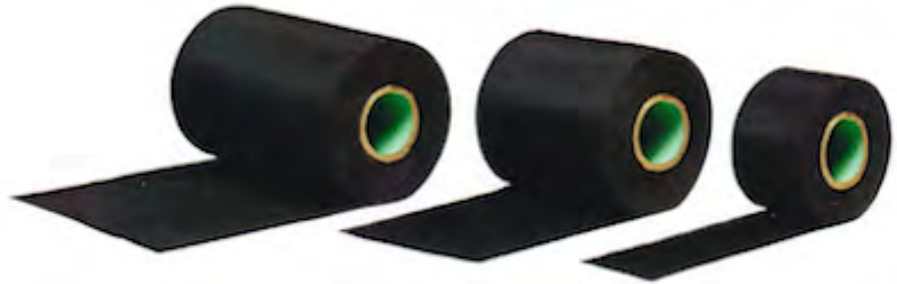
TÉL +33 (0)6 12 73 07 73

www.agence-lebreton.com
contact@thierrylebreton.fr



giscolène™

by Firestone



Bandes de caoutchouc EPDM pour diverses applications telles que:



- Etanchéité en façade, sous bardage ou autour des châssis
- Protection contre l'humidité ascensionnelle

Avantages

- Elasticité supérieure à 300%
- Compatible avec de nombreux matériaux de construction
- Durée de vie supérieure à 50 ans
- Résistant aux températures de -45°C à 130°C
- Inaltérable au contact prolongé à l'eau et l'humidité
- Résistant aux UV, ozone et polluants atmosphériques
- Respectueux de l'environnement
- Facile et rapide à mettre en œuvre



Caractéristiques

- Largeurs de 50mm à 1500mm
 - Epaisseurs de 0,5mm à 2mm
 - Longueurs de 20m ou 25m
- Autres dimensions possibles sur demande.

Certifications

Les bandes Gisolène™ EPDM possèdent le marquage CE selon les normes EN 13967, EN 13984 et EN 14909.

AGENCE COMMERCIALE
THIERRY LEBRETON

tél +33 (0)6 12 73 07 73

thierry @ thierrylebreton.fr
www.agence-lebreton.com



Membrane Gisolene™ F EPDM

1. Description

La membrane Gisolene™ F EPDM de Firestone est une membrane en caoutchouc EPDM vulcanisée, utilisée pour étancher les façades autour des fenêtres (écran pare-vapeur) ou en tant que solin couvrant la largeur du mur (barrière d'étanchéité).

La membrane Gisolene F EPDM dispose du marquage CE conformément aux normes EN 13984 (Feuilles souples d'étanchéité — Feuilles plastiques et élastomères utilisées comme pare-vapeur) et EN 14909 (Feuilles souples d'étanchéité — Barrières d'étanchéité plastiques et élastomères).



2. Précautions préliminaires

Les systèmes d'étanchéité des façades utilisant la membrane Gisolene F EPDM doivent être installés par un personnel qualifié et des installateurs agréés, utilisant les accessoires du système d'étanchéité. Le support doit être propre, sec et dépourvu d'objets tranchants. Contacter le département technique de Firestone pour plus d'informations.

3. Consommation

Les dimensions de la membrane Gisolene F EPDM seront calculées pour couvrir toute la surface à imperméabiliser, y compris les zones de chevauchement de la membrane.

4. Caractéristiques

Physiques

- Excellente résistance à l'ozone, aux rayons UV et aux températures extrêmes
- Excellente stabilité thermique et dimensionnelle
- Rapide et facile à installer
- Élasticité permanente de -45°C à 130°C

5. Spécifications techniques

Propriétés physiques	Méthode de test	Résultat déclaré*
Allongement	EN 12311-2	≥ 300 %
Perméabilité à la vapeur d'eau	EN 1931	50 000
Résistance à la déchirure	EN 12310-2	≥ 10 N
Résistance à la traction	EN 12311-2	≥ 7 MPa
Réaction au feu	EN 13501-1	E
Étanchéité (2 kPa)	EN 1928	Conforme
Durabilité (2 kPa)	EN 1296/ EN 1928	Conforme
Résistance au vieillissement	EN 1296/ EN 1931	Conforme

* Propriétés physiques typiques pour le Gisolene F EPDM de 0,75 mm.

6. Conditionnement/ Péréemption

Épaisseur*	Largeur*	Longueur*
0,50 mm	De 10 cm à 150 cm	20 m
0,75 mm		
1,00 mm		

* D'autres épaisseurs et dimensions sont disponibles sur demande.

Conditionnement : La membrane et son emballage sont correctement identifiés. Les bandes peuvent être fournies en cartons ou sur palettes.

Péréemption : Illimitée.

7. Précautions

Protéger des dommages mécaniques. Entreposer à l'écart de sources de combustion et de flammes nues.

Agrément technique ATG avec certification**ATG 14/2958****FAÇADES – MEMBRANE
D'ÉTANCHÉITÉ pour ouvertures
de façade****GISCOLENE 80, 100, 120
GISCOLENE STRIPFIX 80, 100,
120**Valable du 5/02/2014
au 4/02/2017

Opérateur d'agrément et de certification

Belgian Construction Certification Association
Rue d'Arlon, 53, B-1040 Bruxelles
www.bcca.be - info@bcca.be**Titulaire d'agrément :**ISOALL NV
Vijfstraten 91
9100 Sint-Niklaas
Tél. : +32 3 777 62 62
Fax : +32 3 777 63 51
Site Internet : www.isoall.be
Courriel : isoall@skynet.be

1 Objectif et portée de l'agrément technique

Cet agrément technique concerne une évaluation favorable du produit ou système par un opérateur d'agrément indépendant désigné par l'UBAtc asbl pour une application déterminée. Le résultat de cette évaluation a été établi dans ce texte d'agrément. Ce texte identifie le produit ou les produits appliqué(s) dans le système et détermine les performances de produit à prévoir, moyennant une mise en œuvre, une utilisation et une maintenance du/des produit(s) ou du/des système(s) réalisées conformément à ce qui est exposé dans ce texte d'agrément.

L'agrément technique est accompagné d'un suivi régulier et d'une adaptation aux progrès de la technique lorsque ces modifications sont pertinentes. Une révision est imposée tous les trois ans.

Pour que l'agrément technique puisse être maintenu, le fabricant doit apporter la preuve en permanence qu'il continue à faire le nécessaire pour atteindre les performances décrites dans l'agrément. Ce suivi est essentiel pour la confiance dans la conformité du produit à cet agrément technique. Il est confié à un opérateur de certification désigné par l'UBAtc.

Le caractère suivi des contrôles et l'interprétation statistique des résultats permettent à la certification qui s'y rapporte d'atteindre un niveau de fiabilité élevé.

L'agrément et la certification de la conformité à l'agrément sont indépendants des travaux effectués individuellement. L'entrepreneur et le prescripteur demeurent entièrement responsables de la conformité de la mise en œuvre aux dispositions du cahier des charges.

Le présent ATG reprend les seules combinaisons dont l'essai de cisaillement sur le support concerné conformément à la méthode d'essai de l'UBAtc BA-400-1 a démontré leur aptitude à l'emploi, afin d'étayer la compatibilité du collage sur le support visé. Pour prendre en compte un collage sur un béton humide, il convient d'avoir démontré l'adhésion sur ce support conformément à la méthode d'essai BA-400-2 de l'UBAtc.

Cet ATG n'évalue pas et ne teste pas l'effet de la sollicitation cyclique (par ex. l'action du vent) pour les membranes extérieures à fixation non mécanique. Cet ATG ne se prononce pas non plus sur la durabilité du collage.

2 Objet

Cet agrément porte sur un système d'étanchéité entre le gros œuvre et les fenêtres ou les murs-rideaux appliqué pour le côté extérieur (étanchéité à l'eau, frein vapeur), constitué d'EPDM souple utilisé pour refermer les raccords entre la façade et la menuiserie extérieure du côté extérieur. Le domaine d'application est décrit au tableau 1.

L'agrément porte sur le revêtement proprement dit, y compris la technique de pose, mais pas sur la qualité de l'exécution. L'agrément avec certification comprend un autocontrôle industriel de la fabrication ainsi qu'un contrôle externe périodique.

L'agrément du système d'étanchéité s'appuie en outre sur l'utilisation de composants auxiliaires pour lesquels une attestation assure qu'ils satisfont aux performances ou critères d'identification mentionnés au § 3.2.

Tableau 1 : Domaine d'application des étanchéités GISCOLENE et GISCOLENE STRIPFIX

			GISCOLENE 80, 100 & 120 GISCOLENE STRIPFIX 80, 100 & 120
			Côté extérieur de la façade
Construction classique	Pas de coulisse	Paroi	Pas appl.
		Baie	X
		Menuiserie	X
	Coulisse	Paroi	Pas appl.
		Baie	X
		Menuiserie	X
Ossature bois	Pas de coulisse	Paroi	Pas appl.
		Baie	X
		Menuiserie	X
	Coulisse	Paroi	Pas appl.
		Baie	X
		Menuiserie	X
Construction métallique	Pas de coulisse	Paroi	Pas appl.
		Baie	X
		Menuiserie	X
	Coulisse	Paroi	Pas appl.
		Baie	X
		Menuiserie	X

Pas appl. : pas d'application

3 Matériaux, composants du système d'étanchéité

3.1 Membranes d'étanchéité GISCOLENE et GISCOLENE STRIPFIX

Tableau 2 : Propriétés d'étanchéité des membranes

Dénomination commerciale	Description	Étanche à l'air	Étanche à l'eau	Perméable à la vapeur	Frein vapeur	Étanche à la vapeur
GISCOLENE GISCOLENE STRIPFIX	Membrane EPDM non armée	ND	X	/	X	/

ND : Non déterminé/ : Pas applicable

3.1.1 Description des membranes

Les membranes GISCOLENE sont fabriquées à base d'un copolymère d'éthylène, de propylène et de liaisons diéniques insaturées (EPDM), d'huiles, de charges et d'adjuvants. Elles sont obtenues par extrusion et/ou par calandrage suivi(e)s d'une vulcanisation. Des profilés compacts en EPDM peuvent ensuite être fixés à la membrane.

Les caractéristiques des membranes sont présentées au tableau 3.

Tableau 3 : Caractéristiques de GISCOLENE et GISCOLENE STRIPFIX

Caractéristiques d'identification	GISCOLENE 80 GISCOLENE STRIPFIX 80	GISCOLENE 100 GISCOLENE STRIPFIX 100	GISCOLENE 120 GISCOLENE STRIPFIX 120
Épaisseur (mm) (-5 % + 10 %)	0,80	1,00	1,20
Masse surfacique (kg/m ²) (±10 %)	0,76	1,01	1,37
Longueur nominale (m) (- 0 %)	30 (*)	30 (*)	30 (*)
Largeur nominale (cm) (- 0,5 %, + 1 %)	(**)	(**)	(**)
Couleur	Noir	Noir	Noir

(*) D'autres dimensions (sur mesure) peuvent être livrées à la demande du client.

(**) Toutes les largeurs comprises entre 10 cm et 150 cm sont disponibles.

3.1.2 Caractéristiques de performance des membranes d'étanchéité GISCOLENE (STRIPFIX)

Les caractéristiques de performance des membranes GISCOLENE 80, 100 et 120 et des membranes GISCOLENE STRIPFIX 80, 100 et 120 sont reprises au § 8.

3.2 Colles / Mastics

3.2.1 Mastic de collage GISCOFIX EPDM-SEAL

GISCOFIX EPDM-SEAL est un mastic de collage et d'étanchéité élastique monocomposant durcissant au contact de l'humidité, à base de polymère MS, utilisé pour le collage des membranes sur différents supports et pour la formation des joints (EPDM - EPDM).

Caractéristiques :

- Couleur : Noir
- Masse volumique (g/cm³) : 1,6 ± 0,5
- point-éclair : -12,2 °C
- Délai de formation d'un film : ± 10 min
- Durée de séchage : 3 – 4 mm/24h
- Shore A : 65
- Conditionnement : en cartouches PE de 290 ml / boudin de 600 ml
- Délai de conservation : 12 mois si stocké à sec entre 5 °C et 30 °C
- Résistance à la temp. : -40°C/+100°C (temporairement 180 °C (max. 30 min)).

Tableau 4 : Supports

Type	Exemples	GISCOFIX
Minéral	Béton (pierre poreuse ou non, enduits minéraux)	X
Métallique	Aluminium, acier	X
Galvanisé	Zinc, acier galvanisé	X
En bois (non traité)	Multiplex	X
PVC	Profilés, membranes de toiture	X
Revêtu d'un coating	Bois laqué	X
Bitumineux	Roofings, membranes bitumineuses	X
Béton humide (non mouillé)	-	X

Dans le cadre de cet ATG, le mastic GISCOFIX EPDM-SEAL est soumis à une certification limitée par l'opérateur de certification désigné par l'UBA t.c. Ceci suppose les éléments ci-après :

- Le mastic GISCOFIX EPDM-SEAL a été identifié au moyen d'essais initiaux.
- Les livraisons de GISCOFIX EPDM-SEAL sont traçables et des déclarations de conformité établies par le fabricant de GISCOFIX EPDM-SEAL sont disponibles par livraison auprès du titulaire d'ATG.
- GISCOFIX EPDM-SEAL est soumis sur base annuelle à des essais de contrôle externes.

3.2.2 Colle de contact SA-008 (Splice Adhesive)

Colle de contact synthétique à base de caoutchouc (butyle), utilisée pour le collage de Gisolene sur des recouvrements Gisolene et de Gisolene sur différents supports non humides.

Caractéristiques :

- Couleur : noir
- Masse volumique (g/cm³) : 0,88 ± 5 %
- Matière sèche (%) : 41 ± 2
- Solvant : toluène, xylène, hexane
- viscosité Brookfield (cp) : 2500 ± 500
- Point-éclair : -17 °C
- Conditionnement : bidons de 5 litres
- Délai de conservation : 12 mois si stocké entre 5 °C et 25 °C à l'abri de la lumière Une fois ouverte, la colle doit être mise en œuvre dans la semaine.

Tableau 5 : Supports

Type	Exemples	SA-008
Minéral	Béton (pierre poreuse ou non, enduits minéraux)	X
Métallique	Aluminium, acier	X
Galvanisé	Zinc, acier galvanisé	X
En bois (non traité)	Multiplex	X
PVC	Profilés, membranes de toiture	X
Revêtu d'un coating	Bois laqué	X
Bitumineux	Roofings, membranes bitumineuses	X
Béton humide (non mouillé)	-	/

Dans le cadre de cet ATG, la colle SA-008 est soumise à une certification limitée par l'opérateur de certification désigné par l'UBA t.c. Ceci suppose les éléments ci-après :

- La colle SA-008 a été identifiée au moyen d'essais initiaux.
- Les livraisons de SA-008 sont traçables et des déclarations de conformité établies par le fabricant de SA-008 sont disponibles par livraison auprès du titulaire d'ATG.
- La colle SA-008 est soumise sur base annuelle à des essais de contrôle externes.

3.3 Composants auxiliaires

3.3.1 GISCOFIX TAPE 390

GISCOFIX Tape 390 est une bande de butyle adhésive double-face destinée au collage de solins Gisolene sur menuiseries extérieures en aluminium ou en PVC et sur supports en bois lisses.

- Couleur : Noir
- Masse volumique : ± 1,06 g/cm³
- Épaisseur : 2 mm
- Longueur : 22,5 m
- Largeur : 12 mm/15 mm
- Résistance à la traction : 0,16 N/mm²
- Allongement à la rupture : ≥ 300%
- Résistance à la température : de -40 °C à +90 °C

Les solins GISCOLENE EPDM, recouverts en usine d'une bande GISCOFIX TAPE 390, sont commercialisés sous la dénomination GISCOLENE STRIPFIX 80/100/120.

Tableau 6 : Supports

Type	Exemples	Tape 390
Minéral	Béton (pierre poreuse ou non, enduits minéraux)	/
Métallique	Aluminium, acier	X
Galvanisé	Zinc, acier galvanisé	X
En bois (non traité)	-	/
PVC	Profilés simples	X
Revêtu d'un coating	Bois laqué	X
Bitumineux	Roofings, membranes bitumineuses	/
Béton humide (non mouillé)	-	/

Dans le cadre de cet ATG, la bande Giscofix TAPE 390 est soumise à une certification limitée par l'opérateur de certification désigné par l'UBA t.c. Ceci suppose les éléments ci-après :

- La bande autocollante GISCOFIX TAPE 390 a été identifiée au moyen d'essais initiaux.
- Les livraisons de GISCOFIX TAPE 390 sont traçables et des déclarations de conformité établies par le fabricant de GISCOFIX TAPE 390 sont disponibles par livraison auprès du titulaire d'ATG.
- GISCOFIX TAPE 390 est soumis sur base annuelle à des essais de contrôle externes.

3.3.2 Nettoyant / dégraissant

Utilisé pour le nettoyage des zones de collage de la membrane, en présence de salissures. On utilise à cette fin un mélange hexane-heptane.

Le nettoyant/dégraissant fait partie du système mais ne relève pas de cet agrément et ne tombe pas sous certification.

3.3.3 Éléments préfabriqués

Les éléments préfabriqués permettent de réaliser une étanchéité simple et rationnelle de tous les endroits critiques possibles, comme :

- en cas de raccordement de grandes longueurs
- aux cadres de fenêtres
- aux angles intérieurs et extérieurs, au droit des conduites d'évacuation, etc., d'éléments sur mesure

3.3.3.1 Profilés à clips

Les profilés à clips préfabriqués en EPDM compact, fixés thermiquement à la membrane, permettent d'assurer un collage simple et rapide à la menuiserie de façade extérieure (bois, aluminium ou PVC). Le contact avec le mur est garanti par collage. Les profilés à clips sont disponibles pour différents types de profilés.

Les profilés à utiliser doivent être déterminés avec le fabricant (fabrication sur mesure sur la base d'un dessin technique du détail). Dans tous les cas, il convient de prendre contact avec le fabricant/distributeur.

3.3.4 Fixations mécaniques

Si une fixation mécanique est requise, celle-ci est réalisée à l'aide d'un profilé en aluminium fixé par clouage (ou agrafage) ou par vissage tous les 30 - 40 cm au moins. Les percements de la membrane doivent ensuite être refermés au moyen d'un mastic.

4 Fabrication et commercialisation

4.1 Membranes GISCOLENE et GISCOLENE STRIPFIX

Les membranes GISCOLENE et GISCOLENE STRIPFIX sont fabriquées à l'usine de Firestone Building Products Spain (Giscosa), C/Libra 20 à LES FONTES (Terassa - Espagne).

Marquage : la marque, l'épaisseur, le numéro du lot et le numéro d'ATG sont indiqués sur l'emballage.

La firme ISOALL NV assure la commercialisation des produits.

4.2 Composants auxiliaires

Firestone Building Products Spain (Giscosa) et la firme ISOALL NV assurent la production en interne ou par des tiers des divers types de colles et composants auxiliaires.

La firme ISOALL NV assure la commercialisation de ces composants auxiliaires.

5 Conception et mise en œuvre

L'entrepreneur n'utilise qu'une main d'œuvre qualifiée et s'assure, par une surveillance régulière et exigeante, qu'à tout moment et en tout endroit, le travail est exécuté conformément aux spécifications du fabricant.

5.1 Stockage

Il convient de conserver les rouleaux sur un support propre et lisse, à l'abri des conditions climatiques défavorables et à une température comprise entre 0 et 35 °C.

5.2 Conditions de mise en œuvre

La pose est réalisée sur un support fixe, propre, exempt de graisses et de poussières.

Au moyen de Giscofix EPDM-Seal : La pose peut être réalisée sur un support gelé, de même qu'à des températures inférieures à 0 °C, à condition de réchauffer le support au préalable jusqu'à une température de +5 °C. Giscofix EPDM-SEAL adhère au support sans nécessiter l'utilisation d'un primaire.

Au moyen de la colle de contact SA-008 et de Giscofix TAPE 390 : La pose sera interrompue par temps humide (pluie, neige, brouillard épais) et lorsqu'il existe un risque de condensation lors de l'utilisation de la colle. Il est interdit de procéder au collage sur un support gelé, mais la pose peut être effectuée à des températures jusqu'à 5 °C.

Pour les conditions de mise en œuvre détaillées, nous renvoyons aux prescriptions de mise en œuvre d'Isoall NV.

5.3 Étanchéité des façades et des fenêtres sur divers supports

Cet ATG n'évalue pas et ne teste pas l'effet de la sollicitation cyclique (par ex. l'action du vent) pour les membranes extérieures à fixation non mécanique. Cet ATG ne se prononce pas non plus sur la durabilité du collage.

En cas d'exposition prolongée, il convient de prévoir une fixation mécanique supplémentaire, en particulier aux endroits où le collage est exposé à la sollicitation mécanique la plus élevée.

5.3.1 Gros œuvre en béton ou en maçonnerie

- au moyen de Giscofix EPDM-SEAL (figure 1) :

Ce mastic de collage est appliqué à l'aide d'un pistolet manuel ou à air comprimé. Appliquer un cordon de Giscofix EPDM-SEAL à environ 10 mm du bord de la membrane. Poser la membrane dans le cordon de colle et presser uniformément à l'aide d'un petit rouleau jusqu'à obtenir un joint de colle de 25 mm de largeur et 1,5 mm d'épaisseur. Presser la colle de façon à la faire refluer de manière continue au bord de la membrane. **Consommation : 7 lm cordon de colle/290ml ou 14,5lm/600ml.**

Lorsqu'une fixation supplémentaire n'est pas prévue, un cordon supplémentaire de Giscofix EPDM-SEAL sera appliqué sur la face supérieure de la menuiserie extérieure, en recouvrement de la membrane GISCOLENE et du support. Lisser la bande de colle à la spatule.

On obtiendra une bonne adhérence sur un support légèrement humide (non mouillé).

Pour assurer l'adhérence de la membrane sur les différents supports possibles, il convient toujours de veiller suffisamment au bon durcissement (polymérisation) de la colle, de manière à éviter le glissement de la membrane sur le support. Les caractéristiques de polymérisation doivent être examinées chantier par chantier en fonction des modalités d'exécution.

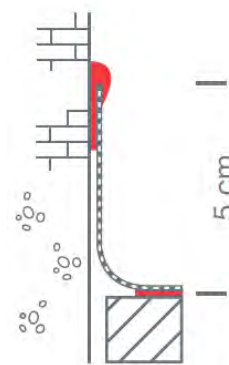


Figure 1 - Collage au moyen de Giscofix EPDM-SEAL

- au moyen de la colle de contact SA-008 :

La colle de contact est appliquée par bandes et uniformément à l'aide d'une brosse plate. Les deux surfaces de contact sont encollées simultanément sur une largeur minimum de 7 cm. La colle de contact doit sécher suffisamment (pendant 10 à 20 min en fonction de la circulation de l'air, de la température, du taux d'humidité,...) jusqu'à ce qu'il n'y ait plus de formation de fils au contact de la colle (sec au toucher).

Presser ensuite manuellement la membrane sur toute la longueur pour bien faire adhérer les deux surfaces. Passer ensuite la membrane au rouleau manuel de compression métallique, d'abord dans le sens transversal, puis dans le sens longitudinal de la surface collée.

En cas de surfaces sales, nettoyer la membrane au préalable. **La consommation de colle s'établit à 70 g/lm (pour une largeur d'encollage de 25 mm).**

- au moyen de Giscofix TAPE 390 :

Utilisée comme bande adhésive indépendante, GISCOFIX TAPE 390, est uniquement appliquée en atelier sur des profilés (de fenêtre, de porte,.....) constitués de supports métalliques, en PVC et en bois (laqué).

Appliquer la bande sur le support et bien la passer au rouleau. Enlever le film de protection PE et appliquer la membrane GISCOLENE sur la bande. Bien passer au rouleau ensuite pour éliminer les éventuelles bulles d'air et garantir une adhérence optimale.

Pendant la phase de pose, il convient en tout état de cause d'éviter les forces de pelage temporaires (par ex. en prévoyant des vis supplémentaires).

Les prescriptions de mise en œuvre pour GISCOLENE STRIPFIX (avec application préalable d'une bande GISCOFIX TAPE 390) sont les mêmes que pour GISCOFIX TAPE 390. La limite d'utilisation (atelier) n'est pas applicable dans ce cas-ci.

5.3.2 Gros œuvre en bois

La membrane GISCOLENE peut aussi être collée sur un support en bois (non traité et laqué) au moyen de Giscofix EPDM-SEAL et de la colle SA-008. On pourra également utiliser GISCOLENE STRIPFIX en collant les bandes auto-adhésives sur des supports en bois lisses.

On appliquera les mêmes principes de mise en œuvre que décrits au § 5.3.1.

5.3.3 Gros œuvre en acier

La membrane GISCOLENE peut aussi être collée sur un support métallique au moyen de Giscofix EPDM-SEAL et de la colle SA-008. On pourra également utiliser GISCOLENE STRIPFIX en collant les bandes auto-adhésives sur des supports métalliques et galvanisés.

On appliquera les mêmes principes de mise en œuvre que décrits au § 5.3.1.

5.3.4 Profilés en aluminium/PVC

La membrane GISCOLENE peut aussi être collée sur un support métallique au moyen de GISCOFIX EPDM-SEAL et de la colle SA-008. On pourra également utiliser GISCOLENE STRIPFIX en collant les bandes auto-adhésives sur des supports en aluminium et des profilés en PVC.

On pourra aussi utiliser des membranes avec profilés à clips préfabriqués, compatibles avec les saignées du profilé.

5.4 Assemblage des bandes de GISCOLENE (STRIPFIX)

Les lés sont posés sans tension avec un recouvrement minimum de 5 cm. Le recouvrement doit être exempt de poussières et de graisse. Le cas échéant, nettoyer à l'aide d'un produit (cf. §3.2.1).

- au moyen de GISCOFIX EPDM-SEAL :

Pour réaliser le raccord entre deux membranes EPDM au moyen de GISCOFIX EPDM-SEAL, il convient de réaliser un recouvrement de 5 cm. Appliquer un cordon de GISCOFIX EPDM-SEAL de ± 7 mm d'épaisseur au moyen d'un pistolet manuel ou à air comprimé à environ 10 mm du bord de la membrane. Poser la membrane sur le cordon de colle et presser uniformément à l'aide d'un petit rouleau jusqu'à obtenir un joint de colle de 25 mm de largeur et environ 1,5 mm d'épaisseur. Presser la colle de façon à la faire refluer de manière continue au bord de la membrane.

Consommation : cordon de colle de 7 mct/290ml ou 14,5 mct/600ml.

Giscofix EPDM-SEAL adhère au support sans nécessiter l'utilisation d'un primaire.

Les joints de GISCOLENE (STRIPFIX) seront réalisés de manière à éviter la formation de contre-joints (comme représenté à la figure 2).

- au moyen de la colle de contact SA-008 :

Pour réaliser le raccord entre deux membranes EPDM au moyen de la colle SA-008, il convient de réaliser un collage de 7,5 cm. La membrane doit être sèche, exempte de graisse et de poussières.

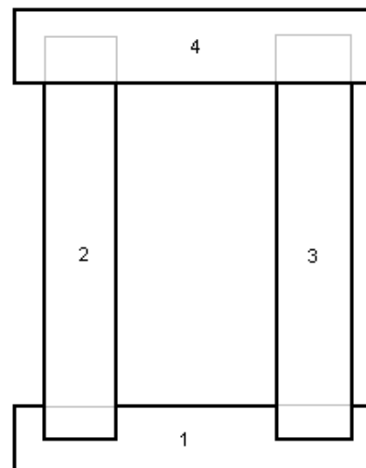


Figure 2 - Méthode d'adhérence des joints

Appliquer la colle de contact SA-008 sur des deux surfaces et bien la laisser sécher jusqu'à ce qu'elle soit sèche au toucher. Le délai de séchage est d'environ 10 min (en fonction de la circulation de l'air, de la température, du taux d'humidité,...). Afin d'éviter les plis et les déformations, la membrane collée supérieure est rabattue sur la membrane inférieure. Presser manuellement le recouvrement de joint sur toute sa longueur pour bien faire adhérer les deux surfaces. Passer le recouvrement de joint au rouleau manuel de compression métallique, d'abord dans le sens transversal, puis dans le sens longitudinal du joint.

6 Performances

Les caractéristiques de performance des membranes GISCOLENE (STRIPFIX) sont présentées au § 8.1.

La colonne « critères du fabricant » mentionne les critères que le fabricant s'impose. Le respect de ces critères est vérifié lors des différents contrôles et fait partie intégrante de la certification de produit.

Les caractéristiques de performance du système sont reprises au § 8.2. Ces valeurs ne sont pas déduites d'interprétations statistiques et ne sont pas garanties par le fabricant.

7 Directives d'utilisation

7.1 Réparations

Les réparations de l'étanchéité seront réalisées au moyen des mêmes matériaux que les matériaux d'origine. Elles seront effectuées avec soin et conformément aux prescriptions du fabricant.

7.2 Compatibilité

Il convient de contrôler la compatibilité des produits d'encollage avec le support. En cas de doute, veuillez prendre contact avec Isoall NV.

8 Résultats d'essai

Les essais ont été réalisés conformément aux normes européennes.

Le tableau ci-après présente les critères repris dans le guide. Ces critères sont vérifiés au moyen de divers contrôles à effectuer.

MDV = Valeur déclarée par le fabricant, accompagnée des tolérances indiquées

MLV = Valeur fixée par le fabricant en cours d'essai (peut être une valeur maximum ou minimum)

8.1 Performances de GISCOLENE 80 (STRIPFIX), GISCOLENE (STRIPFIX) 100 et GISCOLENE (STRIPFIX) 120

Caractéristiques	Méthode d'essai	Critères UBAtc	Déclaration Fabricant	Essais d'évaluation
- Épaisseur (mm)	NBN EN 1849-2	- 5 % +10 %	- 5 % +10 %	X
- Masse surfacique (kg/m ²)	NBN EN 1849-2	± 10 %	± 10 %	X
- Étanchéité sous pression d'eau	NBN EN 1928	2 kPa	2 kPa	X
- Perméabilité à la vapeur μ	NBN EN 1931	-	50.000 ± 30 %	X
- Résistance à la traction (N/mm ²) état neuf (L,D)	NBN EN 12311-2 Meth. B	≥ 4	≥ 6	X
- Allongement à la rupture (%) - état neuf (L, D)	NBN EN 12311-2 Meth. B	≥ MLV	≥ 300	X
- Résistance à la déchirure au clou (N) L,D	NBN EN 12310-1 + NBN EN 13859-1 Ann. B	≥ MLV	≥ 25	X
- Pénétration statique - béton	NBN EN 12730	≥ MLV	L25	X
- Pénétration dynamique (mm) - Al (mm)	NBN EN 12691	MLV	≥ 225	X
- Réaction au feu	NBN EN 13501-1	-	Euroclasse E	X

x Testé et conforme au critère du fabricant.

8.2 Performances du système

8.2.1 Adhérence sur différents supports

Caractéristiques	Méthode d'essai	Critères		Essais d'évaluation
		UBAtc	Fabricant	
- Glissement sur béton (N/50 mm)	UBAtc - BA-400-1			
Au moyen de Giscofix EPDM Seal		≥ 10	≥ 110	X ¹
Au moyen de SA-008		≥ 10	≥ 165	X
- Glissement sur zinc (N/50 mm)	UBAtc - BA-400-1			
Au moyen de Giscofix EPDM Seal		≥ 10	≥ 110	X ¹
Au moyen de SA-008		≥ 10	≥ 115	X
Au moyen de Giscofix Tape 390		≥ 10	≥ 30	X
- Glissement sur aluminium (N/50 mm)	UBAtc - BA-400-1			
Au moyen de Giscofix EPDM Seal		≥ 10	≥ 110	X ¹
Au moyen de SA-008		≥ 10	≥ 115	X
Au moyen de Giscofix Tape 390		≥ 10	≥ 30	X
- Glissement sur PVC (N/50 mm)	UBAtc - BA-400-1			
Au moyen de Giscofix EPDM Seal		≥ 10	≥ 110	X ¹
Au moyen de SA-008		≥ 10	≥ 115	X
Au moyen de Giscofix Tape 390		≥ 10	≥ 30	X
- Glissement sur membranes bitumineuses (N/50 mm)	UBAtc - BA-400-1			
Au moyen de Giscofix EPDM Seal		≥ 10	≥ 55	X ¹
Au moyen de SA-008		≥ 10	≥ 125	X
- Glissement sur supports revêtus d'un coating (N/50 mm)	UBAtc - BA-400-1			
Au moyen de Giscofix EPDM Seal		≥ 10	≥ 110	X ¹
Au moyen de SA-008		≥ 10	≥ 115	X
Au moyen de Giscofix Tape 390		≥ 10	≥ 30	X
- Glissement sur bois non traité (N/50 mm)	UBAtc - BA-400-1			
Au moyen de Giscofix EPDM Seal		≥ 10	≥ 80	X ¹
Au moyen de SA-008		≥ 10	≥ 150	X
- Glissement sur béton humide (min)	UBAtc - BA-400-2	≥ 15 min à 25 N/50mm	≥ 15 min à 25 N/50mm	
Au moyen de Giscofix EPDM Seal				X ¹

x Testé et conforme au critère du fabricant.

¹: Les déclarations retenues sont uniquement applicables après un durcissement suffisant (polymérisation) de la colle.

8.2.2 Raccords par recouvrement

Caractéristiques	Méthode d'essai	Critères		Essais d'évaluation
		UBAtc	Fabricant	
- Résistance au cisaillement (N/50 mm) Joints au moyen de Giscofix EPDM Seal	NBN EN 12317-2	≥ 10 ou rupture hors du joint	≥ 100	X
Joints au moyen de Splice Adhesive 008			≥ 100	X
- Résistance au pelage (N/50 mm) Joints au moyen de Giscofix EPDM Seal	NBN EN 12316-2	≥ 25	≥ 25	X
Joints au moyen de Splice Adhesive 008			≥ 25	X

X Testé et conforme au critère du fabricant.

9 Conditions

A. Seules l'entreprise mentionnée en première page comme titulaire d'ATG et l'(les) entreprise(s) assurant la commercialisation de l'objet de l'agrément peuvent revendiquer l'application de cet agrément technique.

B. Le présent agrément technique se rapporte exclusivement au produit ou système dont la dénomination commerciale est mentionnée dans l'en-tête. Les titulaires d'un agrément technique ne peuvent pas utiliser le nom de l'UBAtc asbl, son logo, la marque ATG, le texte ou le numéro d'agrément pour revendiquer des évaluations de produit non conformes à l'agrément technique, et/ou concernant des produits et/ou systèmes et/ou des propriétés ou caractéristiques ne faisant pas l'objet de l'agrément technique.

C. Des informations mises à disposition de quelque manière que ce soit d'utilisateurs (potentiels) du produit ou système traité

dans l'agrément technique (par ex. des maîtres d'ouvrage, entrepreneurs, prescripteurs, etc.) par le titulaire d'ATG ou ses installateurs désignés et/ou agréés ne peuvent pas être en contradiction avec le contenu du texte d'agrément ni avec les informations auxquelles il est fait référence dans le texte d'agrément.

D. Les titulaires d'un agrément technique sont toujours tenus de notifier à temps et préalablement d'éventuelles adaptations des matières premières et produits, des directives de mise en œuvre, du processus de production et de mise en œuvre et/ou de l'équipement à l'UBAtc asbl et à l'opérateur de certification désigné par l'UBAtc asbl de sorte qu'ils puissent juger s'il convient d'adapter l'agrément technique.

E. Les droits d'auteur appartiennent à l'UBAtc asbl.

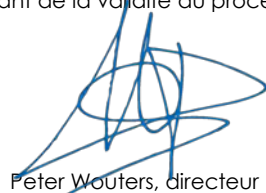
L'asbl UBAtc est un organisme d'agrément membre de l'Union européenne pour l'agrément technique dans la construction (UEAtc, voir www.ueatc.com) inscrite par le SPF Économie dans le cadre du règlement (UE) n° 305/2011 et membre de l'Organisation européenne pour l'Agrément technique (EOTA, voir www.eota.eu). Les opérateurs de certification désignés par l'UBAtc asbl fonctionnent conformément à un système susceptible d'être accrédité par BELAC (www.belac.be).

Cet agrément technique a été publié par l'UBAtc, sous la responsabilité de l'opérateur d'agrément BCCA, et sur la base de l'avis favorable du Groupe spécialisé « Façades », délivré le 17 septembre 2013.

Par ailleurs, l'opérateur de certification BCCA a confirmé que la production satisfait aux conditions de certification et qu'une convention de certification a été conclue avec le titulaire de l'ATG.

Date de cette édition : 5 février 2014

Pour l'UBAtc, garant de la validité du processus d'agrément



Peter Wouters, directeur

Pour l'opérateur d'agrément et de certification



Benny De Blaere, directeur

Cet agrément technique reste valable, à condition que le produit, sa fabrication et tous les processus pertinents à cet égard :
–soient maintenus, de sorte à atteindre au minimum les niveaux de performance tels que définis dans le texte d'agrément ;
–soient soumis au contrôle continu de l'opérateur de certification et que celui-ci confirme que la certification reste valable.

Si ces conditions ne sont plus respectées, l'agrément technique sera suspendu ou retiré et le texte d'agrément supprimé du site Internet de l'UBAtc.

La validité et la dernière version du présent texte d'agrément peuvent être vérifiées en consultant le site Internet de l'UBAtc (www.ubatc.be) ou en prenant directement contact avec le secrétariat de l'UBAtc.